

24/06/2021

[INFO PRESSE]

**LE LABEL MARIANNE MAINTENU POUR LES DIX BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTE**

L'université de Franche-Comté avait obtenu en février 2020 le label Marianne pour l'ensemble du réseau du service commun de la documentation (SCD), soit dix bibliothèques universitaires (BU). L'audit de suivi maintient cette certification.

C'était une première nationale. Les dix BU de l'université de Franche-Comté avaient été labellisées en une seule fois. Suite à l'audit de suivi de juin 2021, le Service commun de la documentation de l'université confirme la qualité de ses services et de l'accueil des usagers.

Le label Marianne démontre le niveau d'excellence des équipes des BU de l'université de Franche-Comté dans leur relation avec le public et au service de la communauté universitaire. Délivré pour trois ans par des organismes certificateurs indépendants, ce label certifie que les douze engagements du référentiel Marianne sont tenus sur le long terme.

Les [douze engagements](#) sont regroupés en cinq rubriques thématiques : information et orientation, accueil, réponses, écoute des publics, formation et implication des agents.

*"Le succès de l'audit de suivi confirmant le label Marianne pour les 10 BU de notre réseau est une grande fierté. Il démontre la capacité des BU à maintenir l'excellence de l'accueil et des services aux usagers, y compris pendant la crise sanitaire. C'est là notre cœur de métier, mis en œuvre au quotidien sur chaque campus par tous nos personnels."* s'est réjouie Jeanne-Marie Jandeaux, directrice du Service Commun de la Documentation de l'université de Franche-Comté.

Le label Marianne s'inscrit dans la démarche qualité de l'université de Franche-Comté.

**Contact presse**

Mathilde Dehestru  
mathilde.dehestru@univ-fcomte.fr  
tel : 06 50 80 21 67